



**CONSEIL D'ECOLE
DU LUNDI 21 juin 2021**

Présents (membres du personnels) : Mme Hersent, Mme Ferdy-Gueye, Mme Ndong, Mme Sambou, Mme Kane, M. Ndong, M. Diatta, M. Diaw, Mme Jallow Diarra, M. Sambou, Mme Ndiogoye, Mme Theunis, Mme Sène, Mme Faye, Mme Coulibaly, M. Sonko, Mme Cissé Diallo.

Excusés : M. Faye, Mme Théaudin, M. Diaw.

Représentants des parents : Mme Pardon.

Les absents sont excusés.

La séance est ouverte à 16h00.

ORDRE DU JOUR

Madame Hersent donne lecture de l'ordre du jour.

- 1. Actualisation de la carte des emplois 2021/2022**
- 2. Travaux prévus durant les vacances scolaires**
- 3. Présentation du projet d'école 2021-2024**
- 4. Questions des représentants des parents d'élèves**

VOTE : *l'ordre du jour est accepté à l'unanimité.*



Actualisation de la carte des emplois 2021/2022 (Point 1 de l'ordre du jour)

Mme Hersent présente les mouvements d'enseignants survenus depuis le dernier conseil d'école.

Sur le campus de la Corniche, les départs sont les suivants :

- Mme Thérèse Diatta, qui est actuellement enseignante remplaçante,
- Mme Roux, qui était enseignante de CP bilingue en première partie d'année.

Mme Hersent fait ensuite le point sur les recrutements effectués depuis le mois d'avril :

- Mme Neumann, enseignante de Moyenne Section, partie française. Mme Neumann a enseigné en tant qu'enseignante surnuméraire dans plusieurs écoles en France,
- Mme Imoh, enseignante de Grande Section, partie anglaise. Mme Imoh enseigne depuis plusieurs années dans des écoles élémentaires au Nigeria et au Sénégal. Elle effectue actuellement le remplacement de congé maternité de Mme Niang, sur le campus de Ngor, et est donc familière du fonctionnement de l'EAB.
- Mme Théaudin, enseignante de CP bilingue, partie française. Mme Théaudin a enseigné à l'EAB en classes de CP classique et CP bilingue, ainsi qu'à l'école Aloys Kobès et au lycée français Jean Mermoz.

Mme Ferdy-Gueye présente les mouvements sur le campus de Ngor :

M. Faye, enseignant de CE2 bilingue, quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire.

Mme Ferdy expose les différents recrutements :

- M. Diop, enseignant d'EPS. M. Diop est titulaire de l'éducation nationale sénégalaise, il enseigne depuis plusieurs années dans des écoles primaires de Saint Louis,
- M. Sarr, enseignant de chorale. Il enseigne actuellement à Saly,
- M. Sène, enseignant de CE2 et CM1 bilingue, partie française. Il enseigne actuellement à l'école Franco Sénégalaise de Fann,
- Mme Marième Sow, enseignante de MS et GS, partie anglaise. Mme Sow a enseigné en Moyenne Section à l'EAB ainsi que dans d'autres écoles maternelles de Dakar.

Mme Hersent aborde ensuite les mouvements internes à l'établissement :

- Mme Nkeze, qui est actuellement enseignante de GS partie anglaise à la Corniche, sera enseignante de CE2 et CM1 bilingue, partie anglaise, à Ngor,
- Mme Jallow Diarra, qui est enseignante d'anglais en PS et CP/CE1 classique à la Corniche, sera enseignante d'anglais en PS à Ngor et assurera également les cours de renforcement en anglais
- Mme Niang, qui est enseignante de MS/GS partie anglaise à Ngor, sera enseignante d'anglais pour les PS et CP/CE1 classique à la Corniche.



Travaux prévus durant les vacances scolaires (Point 2 de l'ordre du jour)

Mme Hersent présente les travaux qui sont planifiés pour les vacances d'été sur le campus de la Corniche.

L'entrée des maternelles, qui a été mise en place avec la nécessité de limiter les regroupements du fait de la pandémie, va être conservée. Le sol va être aménagé : une allée va être dallée, des espaces verts seront créés sur les côtés. L'accès à la cour maternelle, derrière les sanitaires de l'élémentaire, sera également pavé.

L'espace carrelé de la cour avant, situé devant les toilettes de l'élémentaire, va être remplacé par des carreaux en coquillé. Ces carreaux sont anti dérapant. L'objectif est de créer un coin calme, avec des tables pour prendre le goûter, lire ou dessiner. Une structure sera également posée afin d'ombrager cet espace.

Le dernier chantier est celui de la cour maternelle. La dalle va être reprise, avec la pause d'un support anti dérapant pour environ 2/3 de l'espace, et de dalles souples sur le dernier tiers.

Présentation du projet d'école 2021-2024 (Point 3 de l'ordre du jour)

Le projet d'école fixe des axes de travail prioritaires sur trois ans, qui sont déterminés après l'analyse de la situation de l'école. Il développe les stratégies mises en place pour renforcer ces axes au sein de l'établissement.

Les axes principaux retenus pour les trois prochaines années sont les suivants :

- la maîtrise de la langue, en français et en anglais
- Mieux vivre ensemble pour mieux apprendre
- Viser la réussite scolaire de tous.

Axe 1 : la maîtrise de la langue, en anglais et en français

a) 1^{er} objectif : Développer le vocabulaire et le langage oral

- Mise en place de la méthode Narramus avec une programmation allant de la PS au CP
- Favoriser les moments de prise de parole : exposés, débats philo, conseils de classe et de délégués, théâtre
- mise en place d'un imagier/répertoire suivant l'élève jusqu'en CM2
- Repenser l'organisation de l'Emile dans la section classique : établir des programmations de cycle, harmoniser les pratiques (traces écrites...) et identifier des temps fixes de concertation entre les enseignants

b) 2^{ème} objectif : améliorer l'écrit

- ritualiser une activité d'écriture quotidienne (jogging d'écriture, cahier d'écrivain, phrase du jour...)
- développer la transversalité de la maîtrise de l'écrit (mathématiques, sciences, ...)
- Etablir une programmation de graphisme au cycle 1 et au CP, harmoniser les méthodes



c) 3^{ème} objectif : améliorer la lecture

- instaurer un temps quotidien de lecture à haute voix par l'adulte aux cycles 1 et 2
- développer le plaisir de lire : adopter 10 min quotidiennes de lecture, poursuivre l'ouverture de la BCD aux temps de pause
- Organiser un rallye lecture chaque année
- Renforcer les liens entre la BCD et les classes à travers l'organisation de projets communs (semaine de la presse, printemps des poètes, découvertes d'auteurs lors des fêtes de nationalités, lecture en réseau en lien avec les œuvres étudiées en classe...)

Axe 2 : Mieux vivre ensemble pour mieux apprendre

a) 1^{er} objectif : impliquer davantage les élèves dans la vie de l'école

- Instaurer la médiation par les pairs
- renforcer la parole des élèves lors des conseils de délégués et les associer davantage aux actions prises suite à ces conseils
- établir les règles de récréation et de cantine avec les élèves, leur faire créer des affichages
- Etablir une programmation d'école pour la journée contre le harcèlement

b) 2^{ème} objectif : Faire de l'établissement une école inclusive

- Renforcer l'accueil des élèves à besoins éducatifs particuliers, notamment à travers l'intégration des élèves de la classe Relais
- Organiser des temps de formation pour les AESH et libérer des heures de concertation entre enseignants et AESH
- Intégrer les élèves de la classe Relais dans les projets des autres classes
- Etablir une programmation d'école pour la journée internationale du handicap
- Former les enseignants à certaines problématiques : neuro-sciences, dys

c) 3^{ème} objectif : améliorer l'environnement de l'école

- Créer des coins calmes dans la cour, avec l'accès à des livres, feuilles, feutres, jeux de société
- installer des structures de jeux dans les cours de cycle 1 et cycle 2
- Impliquer les élèves dans la gestion de l'environnement de l'école : projet autour des déchets, du micro jardinage, art (fresque murale...)

Axe 3 : Viser la réussite scolaire de tous

a) 1^{er} objectif : Proposer un parcours adapté à chacun

- Renforcer les propositions de parcours différencié dans les deux sections
- Poursuivre les séances d'ESL en structurant davantage les bilans en fin de chaque période pour les rendre plus efficaces
- Prévoir la création d'un poste d'enseignant de FLE pour la rentrée 2022



- harmoniser le suivi des élèves de la PS au CM2 (PPRE, PAP...)
- renforcer la liaison entre GS/CP et CM2/6^{ème} : participer au conseil école/collège, inviter des anciens élèves pour présenter les différents collèges
- impliquer davantage la psychologue scolaire dans la vie de l'établissement

b) 2^{ème} objectif : Adopter des pratiques pédagogiques mettant l'élève au cœur des apprentissages

- Harmonisation de la méthode de mathématiques, MHM, du CP au CM2 dans la section classique
- Organiser des rallyes mathématiques à chaque période pour tous les niveaux
- Mettre en place des ateliers Maclé.

c) 3^{ème} objectif : développer l'autonomie des élèves

- Penser l'aménagement de la classe pour favoriser l'autonomie et la responsabilisation des élèves (coins dédiés aux activités autonomes)
- harmoniser les supports (cahiers/classeurs...), la présentation et les règles de vie pour le cycle 1, et pour les cycles 2 et 3

d) 4^{ème} objectif : Intégrer le numérique dans les conduites pédagogiques

- Utiliser des plateformes/logiciels comme vecteur des apprentissages (lalilo, calcul@tice, epic, ...)
- Former les enseignants à l'utilisation des smartboards (équipement progressif des classes)

Mme Pardon, représentante des parents d'élèves, propose d'instaurer un partenariat avec un orthophoniste, qui pourrait venir à l'école pour suivre les élèves, en dehors des heures de classe. Cela s'inscrirait dans l'axe 3 du projet d'école. Elle propose également que les compte-rendus des conseils des délégués soient affichés sur le panneau à l'entrée de l'école.

Mme Hersent prend note de ces remarques et valide la proposition de rendre plus visible les comptes-rendus des conseils de délégués.

Questions des représentants des parents d'élèves (Point 4 de l'ordre du jour)

1/ Formation des enseignants : combien de séances de formation sont prévues par année scolaire pour les enseignants (et plus généralement le personnel encadrant) et est-ce que des pédagogies plus actuelles (type Montessori, alpha, etc) sont abordées lors de ces formations, notamment pour les mettre en pratique, particulièrement dans les sections bilingues dont certains parents regrettent une approche très traditionnelle ?

Il n'y a pas un nombre fixe de formation par année, cela peut varier. Par exemple, cette année, Mme Ferdy et Mme Hersent ont fait beaucoup de visites de classe, au moins deux par enseignant, cela peut aller jusqu'à 4 ou 5 pour les nouveaux enseignants. Lors des comptes rendus de ces visites de classes, les points tels que l'aménagement de la



classe, les supports utilisés, la gestion de classe et la pédagogie sont abordés. Un suivi individuel est fait sur l'année suite aux remarques effectués. Pour les prochaines années, ces visites de classe seront renforcées par des formations portant sur des besoins identifiés lors des visites ou exprimés par les enseignants. Elles seront menées par Mme Ferdy et Mme Hersent, voire des intervenants extérieurs.

Un partenariat est fait avec l'ESPE d'Amiens, qui enverra des maitres formateurs pendant l'année scolaire pour assurer des formations aux enseignants.

Les enseignants de la section classique ont la possibilité chaque année de suivre un stage allant de 1 à 3 jours, qui est mené par les maitres formateurs de la zone.

On note une évolution des pratiques des enseignants des deux sections. En maternelle, les enseignantes proposent principalement des activités de manipulation, d'expérimentation et beaucoup moins de travail sur fiche. En élémentaire, les enseignants varient les approches : ateliers, manipulation, travail de groupe avec des situations problèmes, etc. L'école s'est d'ailleurs dotée d'un important matériel de mathématiques permettant la manipulation.

2/ Rangement des classes et des parties communes : Est-il prévu de mettre en place des rituels dans les classes (rangement tous les soirs avant de quitter et tous les vendredi) ; est-ce que les classes du nouveau campus ont été pensées avec des espaces suffisants pour ranger (casiers par élèves, petites bibliothèques, etc...) ; enfin à Corniche, les parties communes doivent être mieux rangées, il a par exemple été constaté que le matériel de sport était mélangé avec les objets trouvés et des anciens cahiers d'élèves datant de plusieurs rentrées ... C'est essentiel pour l'hygiène des locaux, mais également la conservation des équipements en bon état.

Les enseignants font en général ranger les casiers et la classe une fois par semaine, traditionnellement le vendredi. Les classes de Ngor auront à peu de choses près le même mobilier qu'actuellement : armoires, étagères, casiers élèves, bibliothèque.

Les objets trouvés sont mis dans le magasin de stockage, et le matériel de sport est dans le local de sport. Les archives sont en train d'être réorganisées pour une meilleure conservation.

Mme Pardon propose que l'école organise chaque trimestre une exposition des objets trouvés afin qu'ils soient évacués plus rapidement.

3/ Poids des cartables : Les cartables des enfants sont trop lourds. Il est demandé aux enseignants de veiller à ce que les élèves ne soient pas trop chargés (éventuellement en se coordonnant entre enseignants pour les élèves de la Section bilingue). En ce sens serait-il possible d'attribuer à chaque classe un nombre de dictionnaires, ce qui éviterait aux élèves d'avoir à porter leur dictionnaire d'un jour à l'autre ?

Les enseignants vont renforcer leur vigilance sur le poids des cartables, qui peut en effet être conséquent en section bilingue. Concernant les dictionnaires, à part quelques activités à faire à la maison et qui sont exceptionnelles, ils restent en classe et ne doivent donc pas être dans le cartable.

Madame Pardon demande à ce que l'école étudie la possibilité d'investir et de laisser 6 dictionnaires par classe, sous



la responsabilité de l'enseignant ; et que chaque élève garde son dictionnaire chez lui, cela éviterait :

- de charger les élèves,
- de prendre beaucoup de place de stockage dans la classe,
- de permettre aux familles qui ont plusieurs enfants d'investir dans plusieurs dictionnaires.

Cette action simple et concrète pourrait être mise en place dès la rentrée de septembre 2021.

Mme Hersent explique qu'avoir uniquement 6 dictionnaires dans une classe semble compliqué sur le plan pédagogique, mais que la suggestion est retenue et sera soulevée en conseil des maitres.

4) Sorties scolaires et activités extra-scolaires pour la Rentrée 2021 : Vont-elles reprendre si la situation sanitaire demeure conforme à celle que nous connaissons actuellement ? Notamment est-ce que des activités d'intervenants extérieurs vont reprendre (poterie, capoeira, cirque, etc...) et dans l'affirmative, les parents souhaiteraient que, dans la mesure du possible il y ait une répartition équitable entre les différents campus.

Mme Hersent explique qu'il n'y a pas encore d'informations concernant le protocole sanitaire officiel qui sera en vigueur dans les écoles à la rentrée prochaine, la direction est en liaison directe avec les autorités sénégalaises et l'Ambassade de France. Comme cela a été fait en deuxième partie d'année, des intervenants extérieurs pourront intervenir à l'école, sur le temps scolaires (projets de classe) ainsi qu'en activités extra-scolaires.

La possibilité de faire des sorties scolaires dépendra du protocole sanitaire.

5/ Cantine scolaire : Est-ce que notre demande lors du deuxième conseil relativement aux frais de cantine de 12 000 F CFA par élève par trimestre pour les externes a été remontée ? Est-ce que l'école accepte de supprimer ces frais ou a minima de les réduire significativement, dès lors qu'en l'état ils couvrent largement les frais de surveillance évoqués.

La demande des représentants des parents d'élèves a été étudiée. Il a été décidé de maintenir les frais tels qu'annoncés. Par ailleurs, un surveillant supplémentaire sera présent sur la Corniche.

Mme Pardon indique que cette question des frais de cantine par trimestre a été à nouveau soulevée par plusieurs parents et que ces derniers aimeraient que ce tarif soit revu à la baisse.

Mme Pardon indique que les parents souhaitent que des micro-ondes soient installés pour permettre de réchauffer les repas, certains enfants qui ne mangent pas à la cantine ne le font pas par choix mais parce qu'ils ont des contraintes (allergies ou interdits alimentaires).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h50.

